



Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

INTERVENTION DE LA CONFEMEN SUR LE THEME :

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN
AFRIQUE SUBSAHARIENNE :
REFONDATION ET PISTES D' ACTIONS**

**Par
Madame Adiza HIMA
Secrétaire Générale de la CONFEMEN**

**Accra (GHANA),
du 1^{er} au 04 avril 2007**

Les défis de l'Afrique subsaharienne en matière de développement de l'éducation sont encore énormes et urgents.

En dépit des efforts déployés avec l'appui de la communauté internationale, de nombreux pays se trouvent confrontés à une insuffisance persistante de l'offre éducative et à la faiblesse de la qualité de l'enseignement primaire. C'est dans ce contexte que les gouvernements se sont engagés à étendre l'accès à l'enseignement post-primaire.

Cette démarche est non seulement liée à la croissance accélérée de la demande d'accès à ce sous-secteur, demande provenant du primaire, mais également liée aux besoins de transformation socio-économique.

Pourtant l'enseignement secondaire est loin de répondre aux exigences de l'accélération de la croissance parce qu'il ne contribue pas autant qu'il pourrait et devrait le faire au développement du capital humain.

Le système est loin des indicateurs de performance qui peuvent lui permettre de jouer pleinement ce rôle.

En effet le secondaire comprenant l'enseignement secondaire général et la formation professionnelle est caractérisé par :

- la faiblesse des taux d'inscription et d'achèvement ;
- la faiblesse de la couverture éducative engendrant l'inégalité devant l'accès ;
- le contenu de programmes scolaires inadaptés aux besoins nouveaux de la société ; des besoins essentiellement liés aux changements structurels et économiques. L'une des conséquences de cette situation étant la faiblesse de l'efficacité interne et externe du système ;

- La faiblesse des niveaux d'acquisition. Ainsi, les élèves sont mal préparés à poursuivre leur formation ou à rentrer dans la vie active ;
- L'insuffisance des ressources financières affectées à ce secteur en raison d'une répartition inter et intra sectorielle inéquitable (20 à 25 % des dépenses récurrentes en éducation. Parallèlement, on assiste à une augmentation de la demande effective liée à la croissance accélérée de l'enseignement primaire. La faiblesse de la mobilisation des ressources a une incidence sur la disponibilité des intrants pédagogiques, des infrastructures, sur la formation, la présence et la motivation du personnel enseignant ;
- Le manque d'efficacité dans l'utilisation des maigres ressources disponibles.

En ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, la situation est plus préoccupante au regard de sa position très limitée, souvent marginale, dans les systèmes éducatifs d'Afrique subsaharienne. Les effectifs représentent parfois moins de 10 % du total de l'enseignement secondaire. Cette situation étant liée essentiellement au coût unitaire très élevé.

Ce sous-secteur est loin de répondre aux besoins économiques et sociaux des pays et le rapport coût/efficacité est faible.

En dépit donc des engagements des gouvernements à étendre l'accès à l'enseignement post-primaire, l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne se trouve confronté à plusieurs déficits notamment ceux de l'accès, de l'équité et de la qualité.

En raison de sa position stratégique entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, du rôle essentiel qui est le sien dans le renforcement du capital humain dans un contexte d'accélération de la croissance économique et des changements sociaux qui s'opèrent en Afrique subsaharienne, la situation de

l'enseignement secondaire mérite de profondes réflexions et des actions pertinentes et cohérentes.

La réponse à ces grands défis exige une refondation de l'enseignement secondaire.

Les réformes isolées ont des résultats limités et ne permettent pas d'assurer les grands changements nécessaires pour un développement harmonieux des systèmes éducatifs. L'exemple du partenariat public-privé est une illustration.

Dans l'esprit d'une approche holistique qu'il faut nécessairement privilégier, la refondation de l'enseignement secondaire implique des améliorations de la qualité de l'enseignement primaire, une augmentation des taux d'achèvement du niveau primaire et l'extension de l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire, de plus en plus considéré comme faisant partie intégrante du cycle de base.

La refondation de l'enseignement secondaire doit tenir :

- de l'interrelation entre les différents sous secteurs du système éducatif par la mise en œuvre d'une politique cohérente et équitable entre eux ;
- de la croissance de l'enseignement primaire et son incidence sur le secondaire, de la nécessité d'élargir l'offre d'éducation à ce niveau afin d'assurer l'équité entre zones urbaines et zones rurales, entre Filles et Garçons, entre riches et pauvres et prendre en charge les couches les plus vulnérables, et cela en raison de son impact essentiel sur l'insertion sociale et économique des individus ;
- La croissance envisagée ne doit pas faire perdre de vue les besoins d'amélioration de la qualité et de la pertinence des enseignements et des apprentissages ;

Cette amélioration doit passer par la rénovation des contenus éducatifs qui doivent s'adapter aux changements sociaux-économiques et être en cohérence avec les programmes revus de l'enseignement primaire.

Refonder l'enseignement secondaire, c'est également revoir la perception que nous avons de ce sous-secteur. Passer d'un secteur très coûteux conçu pour éduquer une petite élite, à une éducation d'une proportion de plus en plus large des jeunes avec un niveau plus élevé de connaissances et de compétences et surtout de compétences tout au long de la vie. La refondation exige des ressources additionnelles et pourtant, compte tenu des pressions concurrentes exercées sur les budgets nationaux et l'assistance internationale, il est peu probable que la part du budget national de l'éducation consacré à l'enseignement secondaire puisse augmenter de manière significative. Par conséquent, la façon dont les ressources sont dépensées doit requérir notre plus grande attention.

En effet, comme l'ont souligné les Ministres de l'éducation de la CONFEMEN lors de leur 52^{ème} session, la gestion scolaire constitue un élément fondamental de l'accès et de la qualité de l'éducation dans tous les pays, particulièrement en contexte de manque de ressources. L'amélioration de la qualité de l'éducation apparaît autant liée à la quantité des ressources disponibles qu'à leur gestion.

C'est dans ce sens qu'ils ont adopté le cadre d'action de la gestion scolaire initié par les Assises organisées par la Communauté éducative de l'espace francophone en avril 2006 à Madagascar.

Les Ministres ont convenu des principes essentiels suivants :

- Le caractère essentiel d'une gestion scolaire efficace et efficiente des systèmes éducatifs mis ultimement au service de tous les apprenants ;

- Le rôle incontournable et la responsabilité de l'Etat dans l'élaboration des orientations et des programmes, le financement ainsi que dans l'évaluation du système éducatif ;
- La nécessité d'améliorer et d'instaurer des pratiques de bonne gouvernance et de renforcer la lutte contre la corruption à tous les paliers des systèmes éducatifs ;
- L'importance d'accroître la responsabilisation et l'imputabilité, la culture de l'évaluation, la gestion participative et le partenariat.

En effet, les partenariats public-privé sont essentiels pour la mobilisation des ressources nécessaires, pour obtenir l'appui des communautés et pour assurer que l'enseignement secondaire notamment répond effectivement aux besoins des apprenants, aux attentes des communautés, des leaders nationaux et aux besoins de développement durable.

Le développement du secteur privé (autre forme de partenariat) en éducation doit mériter toute notre attention et notre vigilance quant aux éventuelles dérives de la libéralisation sauvage du secteur éducation.